



VSPB · FSFP

Verband Schweizerischer Polizei-Beamter
Fédération Suisse Fonctionnaires de Police
Federazione Svizzera Funzionari di Polizia

Communiqué de presse

Lucerne, le 17 août 2016

La FSFP requiert une réglementation uniforme pour les entreprises privées de sécurité



La Présidente de la FSFP Johanna Bundi Ryser requiert une discussion au niveau fédéral (Photo: Rolf Weiss)

FSFP – Les entreprises de sécurité privées assument de plus en plus de tâches sur le domaine public en Suisse. La Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police FSFP demande une réglementation unique pour l'ensemble de la Suisse, laquelle apportera la clarté nécessaire. « Beaucoup sont d'avis que la police coûte trop chère. C'est la raison pour laquelle de plus en plus de communes s'adressent aux prestataires privés », dit Johanna Bundi Ryser, Présidente de la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police FSFP, qui souligne que : « L'arrêt rendu aujourd'hui par le Tribunal régional du Jura bernois-Seeland sert d'indicateur et établit clairement que le monopole de la contrainte ne peut être délégué aux entreprises privées de sécurité – et c'est une bonne chose ! »

Les agents des entreprises de sécurité privées travaillent au service de cantons et de communes, effectuent des contrôles de personnes dans des aéroports et des trains ou desservent des systèmes de vidéosurveillance. Ils patrouillent non seulement dans des centres commerciaux ou des stades de football, mais aussi au centre des villes, le long des promenades bordant nos lacs et dans des parcs publics. Mesuré au nombre croissant des entreprises de sécurité, on assiste à un réel boom et la sécurité risque de devenir un véritable marché. Contrairement aux entreprises de sécurité privées, la police représente une autorité dont la structure et les tâches sont directement légitimées et réglementées par la législation. Ce n'est pas le cas des entreprises de sécurité privées ! Une réglementation unique pour l'ensemble de la Suisse fait actuellement défaut. C'est la raison pour laquelle il existe deux concordats régissant les activités des entreprises de sécurité privées.



VSPB · FSFP

Verband Schweizerischer Polizei-Beamter
Fédération Suisse Fonctionnaires de Police
Federazione Svizzera Funzionari di Polizia

Cependant, le simple fait que tous les cantons n'aient pas adhéré à l'un ou l'autre de ces concordats montre clairement qu'une législation unique pour l'ensemble de la Suisse est urgemment nécessaire.

La procédure pénale contre un membre de l'agence «Broncos-Security» pour abus de pouvoir lors d'un contrôle d'identité effectué à Aarberg s'est tenue le 17 août 2016 au Tribunal de Bienne. L'agent de sécurité a été acquitté de l'accusation par le Tribunal régional du Jura bernois-Seeland. Celui-ci a toutefois précisé clairement que la délégation des tâches régaliennes par la commune d'Aarberg est illégale. « Ce jugement doit servir d'indicateur pour toute la Suisse », dit Bundi, Présidente de la FSFP, qui demande : « Il faut maintenant une discussion constructive et efficace au niveau fédéral car la réglementation actuelle est insuffisante. »

Les experts sont unanimes

Sous le titre «**La contrainte doit rester le monopole de l'Etat**», les délégués de la FSFP ont dialogué en juin avec des politiciens et des experts des services de police et en sécurité. Il s'agissait de faire le point sur les opportunités et les risques de la privatisation dans le domaine de la sécurité publique tant du point de vue sécuritaire que de celui du travail quotidien de la police. « Une séparation claire entre la police et les services de sécurité privés est nécessaire dans l'espace public », affirme la présidente de la FSFP. Elle poursuit en disant clairement : « Il ne s'agit pas seulement de statuer pour savoir qui fait quoi mais surtout de rassurer les citoyennes et citoyens qui exigent des réponses claires sur le thème sensible de la sécurité. »

Ce débat organisé lors de la 93e assemblée des délégués a réuni près de 200 policières et policiers, le Conseiller national Bernhard Guhl, le Conseiller d'Etat genevois Pierre Maudet, l'expert en sécurité et en droit Markus Mohler, le directeur général de l' Association des entreprises suisses de services de sécurité (VSSU) Wolfram Manner et le collaborateur scientifique Matthias Bieri du Center for Security Studies (CSS) de l'EPFZ.

Déjà à l'époque, les experts étaient unanimes sur le fait qu'une réglementation unique pour l'ensemble de Suisse était absolument nécessaire car les concordats existants ne conduisent pas au but visé.

Pour de plus amples informations:

Johanna Bundi Ryser, Présidente FSFP, Tel. 079 609 50 90

Reto Martinelli, Chargé de communication FSFP, Tel 079 451 10 52